DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/075/5.7 **Feuillet n°087**

Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 28 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Limeyrat, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	**58**
Présents	**41**
Votants :	**46**
Pour :	**46**
Contre :	**0**
Abstention :	**0**

PRÉSENTS :
Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.
Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascal LARUE
Excusés : Didier CLERJOUX, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT donne pouvoir à Gaston GRAND, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine BOUTINAUD, Maud MANIERE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Modification des statuts du SMD3

Par courrier en date du 31 mai, le SMD3 informe la Communauté de Communes des modifications apportées aux statuts relatives à l'ajustement du périmètre d'intervention du SMD3 suite aux sollicitations de la commune des Eyzies de transférer totalement la compétence « déchets » au SMD3 à compter du 1er janvier 2024 et de la commune de Coly intégrant pleinement le périmètre du SICTOM du Périgord Noir (déjà membre du SMD3)

Ces modifications ont été adoptées par le conseil syndical du SMD3 (délibération n°02-05-2023 du 23 mai 2023). Conformément à la règlementation, tous les membres du SMD3 doivent se prononcer sur ces modifications statutaires.
La délibération et les statuts du SMD3 sont annexés à la présente délibération.

AR Prefecture
024-200041150-20230628-DE2023075-DE
Reçu le 04/07/2023

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT Mod. 540331 - 09/10 fabrègue duo

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications de l'article 1 des statuts du SMD3 ;

- **AUTORISE** le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 04/07/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230628-DE2023075-DE
Reçu le 04/07/2023